

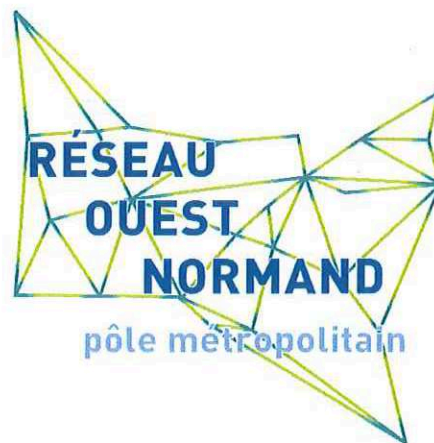
Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 014-251403184-20240404-DCS07_2024RON-DE



PÔLE METROPOLITAIN RESEAU OUEST NORMAND

FEUILLE DE ROUTE

2024/2026

Document communiqué en vertu de la loi n° 2018-1037 du 10 septembre 2018 sur le droit d'accès à l'information du 18 mars 2024

Table des matières

Préambule	3
Les membres du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand	4
Les modalités de fonctionnement du Réseau	5
Premières actions du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand	6
Photographie du territoire	8
Un territoire contrasté	8
... et vieillissant	8
Les principales problématiques identifiées	9
Les problématiques de chaque axe de travail	11
Programme d'actions 2024-2026	15
Les actions du Pôle métropolitain pour 2024 et 2025	17
Synthèse prévisionnelle du programme d'actions	20

Préambule

Le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand est issu du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, qui avait été créé en 2015 sous une forme spécifique, à la fois « SCoT/Socle » et « Réseau ». Il fallait remplacer et élargir l'ancien « Pays de Caen » privé de statut par la Loi MAPTAM, l'occasion a été saisie de créer une instance dépassant largement le cadre de l'ancien Pays de Caen pour peser dans la nouvelle Région Normandie réunifiée. La réunification suscitait en effet à la fois espoirs et craintes.

Fin 2021, la nécessité d'avoir une structure indépendante à l'échelle du Réseau a émergé pour répondre à un certain nombre de besoins :

- avoir un fonctionnement plus souple et moins administratif grâce à un syndicat mixte ouvert ;
- réduire le coût d'adhésion à 0.05€ par habitant et créer un ETP dédié au management du Réseau, pris en charge par la CU Caen la mer ;
- organiser des évènements et des réunions de travail thématiques associant élus, techniciens et partenaires ;
- faciliter la communication, en interne à destination des élus et des DGS, mais également vers l'extérieur.

La concertation et les démarches de création d'un nouveau pôle métropolitain se sont déroulées en 2022.

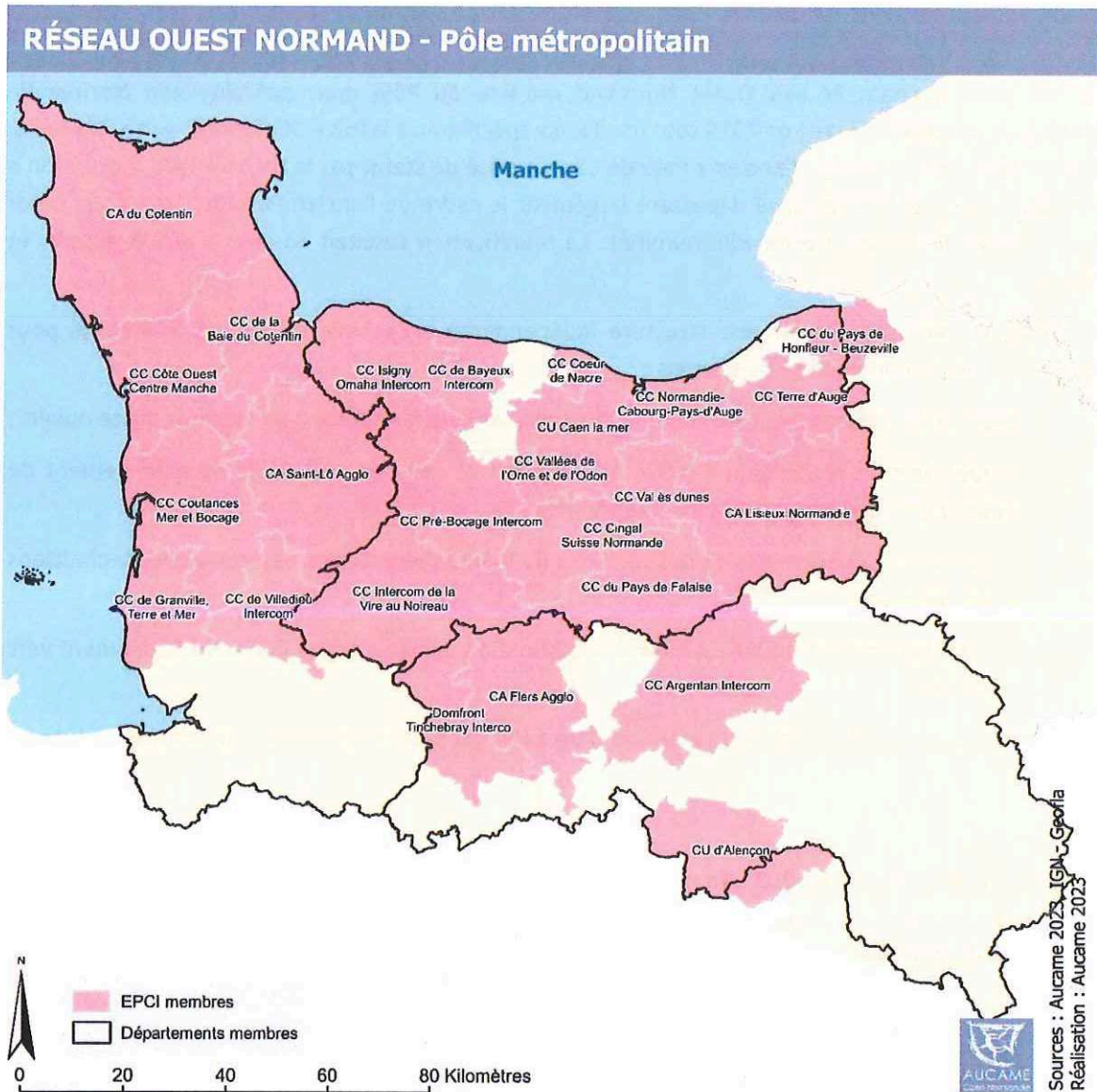
C'est ainsi que le 1^{er} janvier 2023, le nouveau Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand a été créé sous forme de syndicat mixte ouvert. Il correspond à ce qui était précédemment la dimension « Réseau » du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et s'appuie sur ses acquis.

Tous les EPCI et Conseils départementaux membres en 2022 ont réadhéré à la nouvelle structure et deux nouveaux EPCI nous ont rejoint. Dans la Manche, Côte Ouest Centre Manche a ainsi rejoint le Pôle. Ce fut également le cas pour Pré-Bocage intercom dans le Calvados. Aujourd'hui, le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand réunit 25 EPCI, 3 Départements pour environ 1.3 millions d'habitants.

Cette configuration permet un fonctionnement plus souple, des instances allégées pour pouvoir se consacrer aux thématiques qui impactent les territoires membres et porter leur voix au niveau régional et national. Elle répond au souhait d'un Réseau plus souple, plus réactif, plus léger. Elle marque l'importance de la complémentarité de ce réseau de territoires. Être plus forts ensemble pour réfléchir et défendre les intérêts de l'Ouest normand.



Les membres du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand



Le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand réunit 25 EPCI, 3 Départements pour environ 1,3 millions d'habitants (population EPCI).

Les modalités de fonctionnement du Réseau

Syndicat mixte ouvert, le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand est, en vertu de ses statuts, dotés des organes de fonctionnement suivant :

Au plan politique :

- Un **comité syndical** de 55 délégués représentant les EPCI et Conseils départementaux membres. Ce Comité syndical est présidé par M. Joël Bruneau, Maire de Caen et Président de la Communauté urbaine Caen la mer. Le comité syndical qui se réunit 3 à 4 fois par an, il est suivi d'un déjeuner.
- Un bureau, formellement prévu dans les statuts mais dont il n'est, à ce stade, pas jugé opportun qu'il se réunisse.
- Une **unique commission « du Réseau Ouest Normand »** composée de l'ensemble des délégués au Pôle métropolitain. Cette commission est co-présidée par Mme Sonia de la Provôté, déléguée de la Communauté urbaine de Caen la mer pour le Calvados ; M. Michel Peyre, délégué de la Communauté de communes Granville Terre et mer pour la Manche et par M. Joachim Pueyo, délégué de la Communauté urbaine d'Alençon pour l'Orne.

Au plan technique :

- Les services du Pôle métropolitain sont constitués d'1,2 ETP mis à disposition selon l'organisation suivante :
 - Un manager du réseau à temps complet mis à disposition par le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et dont la rémunération est intégralement prise en charge par la Communauté urbaine Caen la mer,
 - Un directeur-adjoint à 10 %, mis à disposition par le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole,
 - Un directeur général des services à 10 %, mis à disposition par l'Agence d'urbanisme Caen Normandie Métropole,

En accord avec les élus de la commission, des **rencontres bilatérales entre les services du Pôle métropolitain et les DGS (et DGA) des EPCI et des départements** ont eu lieu en 2023 afin de présenter le Réseau Ouest Normand, de créer du lien avec les membres, de connaître les équipes en place et de **recueillir les attentes et thématiques** sur lesquelles travailler.

Face à l'intérêt de ces échanges, des **réunions générales d'actualités** entre DGS et DGA pourraient se tenir **1 à 2 fois par an**, dans un EPCI ou Conseil départemental différent à chaque rencontre.

Premières actions du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand

- **1^{er} janvier 2023** : création effective du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand et mise en ligne d'un nouveau site Internet.
- **3 mars 2023** : comité d'installation du Comité syndical. Lors de celui-ci a été validée, à l'unanimité, la contribution du Réseau Ouest Normand à la mise à jour du Schéma stratégique de la Vallée de la Seine. Celle-ci avait été préparée comme suite à la venue à Vire, devant la Conférence des exécutifs du Pôle, en novembre 2022, du Préfet Pascal Sanjuan, Délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine auprès de la Première Ministre.

Journée du Réseau Ouest Normand : 7 avril 2023

- Comité syndical à Saint-Malo-de-la-Lande où le Réseau a été accueilli par la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage.
- Conférence sur le thème « **Quel avenir pour les centres-villes et les centre-bourgs à l'heure des sobriétés ?** », en présence de David LESTOUX, et ouverte sur une table ronde autour des questions de centralités urbaines .

Retrouvez les actes de la Conférence ici : <https://shorturl.at/iLSV8>

- **1^{er} mai 2023** : embauche d'un manager de réseau qui a intégré la structure à temps plein.
- **22 mai 2023** : première Commission du Réseau Ouest Normand avec une forte participation et des débats riches et nourris sur les premières propositions de thématiques de travail. Lors de cette commission, il a été décidé la **réactivation du groupe de travail InterSCoT de l'Ouest normand afin de suivre et de contribuer à la modification de mise en compatibilité du SRADDET avec la Loi Climat & résilience du 22 août 2021.**
- **13 juin 2023** : une réunion technique InterSCoT Ouest normand.
- **5 juillet 2023** : réunion politique InterSCoT Ouest normand, autour de la modification du SRADDET de Normandie.

Déjeuners des exécutifs

- **1 septembre 2023** à Villedieu-les-Poêles
- **8 septembre 2023** à Caen
- **20 octobre 2023** à Argentan

Ces déjeuners ont permis d'échanger sur l'actualité commune des territoires de l'Ouest de la Normandie, et sur les travaux à inscrire dans la feuille de route du Réseau Ouest Normand. Les débats ont notamment porté sur les tensions sur le foncier et le logement, ainsi que sur la desserte ferroviaire de l'Ouest de la Normandie.

Journée du Réseau Ouest Normand : 10 novembre 2023

- Comité syndical organisé à Tinchebray-Bocage sur le territoire de la Communauté de Communes Domfront-Tinchebray Interco.
- Conférence sur le thème de « **La démographie dans l'Ouest de la Normandie : réalités, enjeux et perspectives** », avec l'intervention d'Emmanuel HERY de l'INSEE, et la tenue d'une table ronde.

Retrouvez les actes de la Conférence ici : <https://shorturl.at/cgho0>

Rencontres avec les DGS des EPCI du Réseau

De juin à octobre 2023, l'équipe du Réseau Ouest Normand est allée à la rencontre des Directeurs généraux des services des EPCI et Départements membres.

Photographie du territoire

Un territoire contrasté ...

De nettes différences sont constatées quant aux préoccupations et à la façon d'envisager le travail avec le Réseau Ouest Normand selon la taille de la collectivité : certaines intercommunalités sont mobilisées sur des grands sujets de développement, d'attractivité, de désenclavement, d'autres sont davantage centrées sur des questions de gestion au quotidien : services aux habitants, entretien et développement des réseaux, diminution des dotations de l'Etat, RH etc.

Le maillage territorial est également très inégal. Ainsi, si la Manche compte 8 EPCI de grande taille, qui ont une habitude de travail en commun au sein du M9, l'Orne compte 16 EPCI pour 300 000 habitants, de taille et surtout de population beaucoup plus réduite.

Selon que l'on se trouve **en zone littorale** ou non, les thématiques s'inversent ou se renforcent en effet rebond (en retro-littoral). Globalement, les zones littorales bénéficient toujours d'une forte attractivité, d'un solde migratoire positif bien que souvent généré par l'apport de seniors extérieurs au niveau de ressources élevé, d'une bonne activité économique et touristique, d'un niveau plutôt satisfaisant de desserte, mais d'un marché immobilier tendu et d'un manque de logements et de médecins.

Les **territoires ruraux** quant à eux se vident de leurs habitants et doivent faire face à des perspectives de désertification : difficultés à faire venir ou revenir des jeunes actifs, des médecins, des spécialistes, à développer de l'activité économique, problèmes de bâti ancien à rénover, vacances de pas de porte etc.

Entre les deux, les **zones en retro-littoral** doivent s'organiser pour accueillir un afflux de population active avec des besoins en service (crèches, écoles, centres de loisirs, médecins spécialistes de la petite enfance) en logements mais avant tout en mobilités, ainsi que de population seniors avec leurs besoins propres qui ne peuvent pas se loger sur la côte.

Pour ces trois typologies de territoires, la présence ou non d'une ville-centre et le périmètre d'attractivité de celle-ci, ainsi que son dynamisme, sont déterminants pour faire vivre et animer le territoire. Les effets de bords sont également à considérer avec attention, que ce soit en limite d'intercommunalité ou en limite de région (pour l'Orne notamment).

... et vieillissant

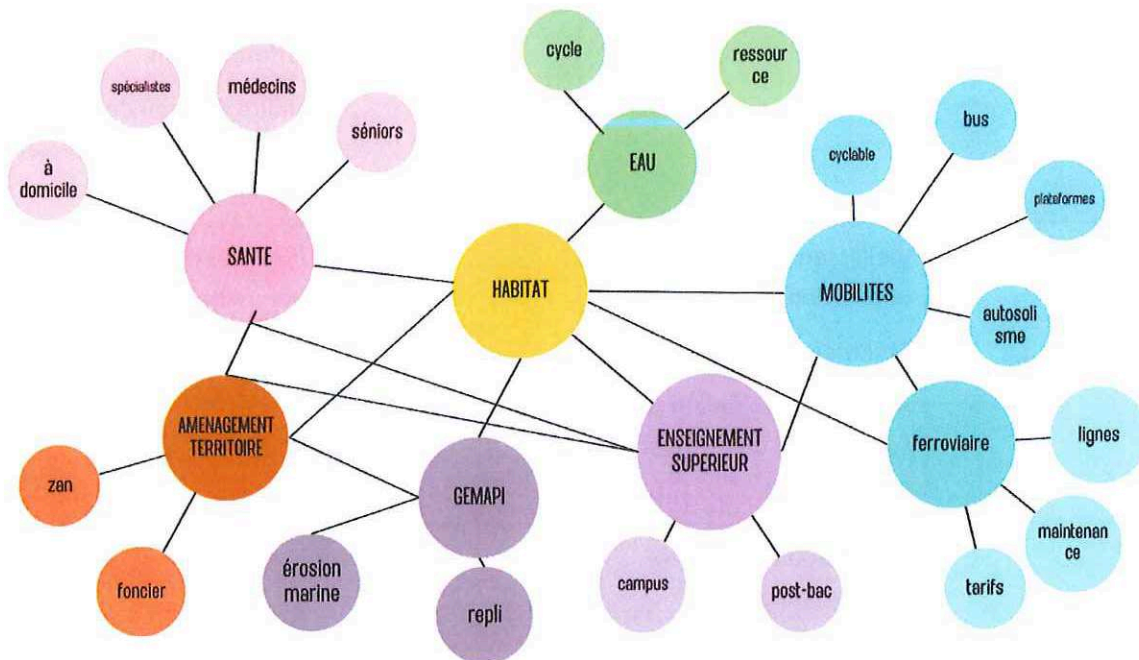
Il faut ajouter à ce portrait les données présentées par l'INSEE concernant l'évolution de la démographie dans l'Ouest normand pour les années à venir. L'évolution de la population normande montre une décroissance depuis 2016. Si les projections à l'horizon 2070 peuvent paraître incertaines, l'on peut considérer comme fiables les données qui dessinent les contours de la population de la Normandie à l'horizon 2030. C'est demain. Et ces chiffres sont sans appel. Moins 93 000 jeunes scolarisables de 3 à 18 ans, moins 130 000 actifs de 19 à 64 ans, et plus 161 000 seniors de 65 ans et plus.



Les principales problématiques identifiées

Les échanges lors des déjeuners des exécutifs et des rencontres avec les DGS et DGA ont permis de définir une base de **thématiques communes** pour lesquelles les attentes sont fortes : **transports (dont le ferroviaire), mobilités douces, santé, enseignement supérieur, habitat, aménagement, sobriété foncière, risque submersion, recul du trait de côte, gestion des déchets et gestion de la ressource en eau.** Toutes ces thématiques s'inscrivent dans la perspective de la **transition écologique (environnementale et énergétique)**. Autant de sujets pris en compte au sein du Réseau Ouest Normand pour établir cette feuille de route et le programme d'actions 2024-2026.

Le Réseau Ouest Normand est identifié pour son **expertise à décrypter les évolutions législatives**, les doctrines et les répercuter sur les collectivités en apportant une **vision élargie** et une **réflexion à l'échelle « Ouest Normand »**. Il devrait permettre une ouverture vers l'extérieur, de faire émerger de nouvelles formes d'aménagement, présenter une opportunité à rejoindre une réflexion collégiale dans une optique de convergence des enjeux.



Les thématiques prioritaires			
HABITAT	Parcours résidentiel Rénovation du bâti ancien Travail avec les bailleurs sociaux Logements des salariés, des étudiants et des saisonniers	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	SRADDET Zéro artificialisation nette Densité adaptée Maintien des équilibres territoriaux
MOBILITES	Offre ferroviaire Plateformes de mobilités Pôles multimodaux Réseaux routiers Réseaux cyclables	EAU	Collecte de données sur la ressource en eau Cycle de l'eau et quantités disponibles pour les différents usages Qualité de l'eau pour la consommation Qualité de l'eau de mer pour la conchyliculture, la baignade
SANTE	Vieillesse de la population Maintien à domicile Attractivité en faveur des soignants et des étudiants en médecine	GEMAPI	Compétence GEMAPI : interconnaissance Erosion marine et recul du trait de côte Repli stratégique
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Anticipation de l'enjeu démographique Filières post-bac Campus intégrés aux territoires Stratégies Education Nationale, Université et Région Lien entre la formation et les filières vers l'emploi		

Les problématiques de chaque axe de travail

1	HABITAT
	<p>Mener une réflexion sur le parcours résidentiel</p> <p>Bâti ancien et très ancien > travailler avec les ABF ; comment traiter les énergies renouvelables dans le bâti ancien ; comment mesurer les performances énergétiques</p> <p>Bailleurs sociaux : besoin de connaissance et de partage,</p> <p>Comment favoriser la production de logements locatifs sociaux ?</p> <p>Développer les cohabitations transgénérationnelles</p>
	HABITAT ET MOBILITES
	<p>Coût de l'habitat trop élevé sur certains territoires (villes-centres et littoraux) > recul des habitants en périphérie ou en rétro-littoral = besoins en liaisons routières, en développement de mobilités partagées</p>
	HABITAT ET SANTE
	<p>Besoin des nouveaux résidents en médecins et spécialistes, pôles de santé et services</p> <p>Séniors : adaptation des logements au grand âge et production de logements nouveaux adaptés et bien desservis</p>
	HABITAT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
	<p>Accueil de nouveaux salariés</p> <p>Développement du parc de logements pour les saisonniers, les métiers de la conchyliculture, du tourisme et de l'hôtellerie. Développer les FJT</p> <p>Agriculture : comment changer la destination des bâtiments agricoles en logements</p>

2	MOBILITES
	<p>Développement des plateformes de mobilités en milieu rural</p> <p>Lutte contre l'autosolisme</p> <p>Aménagement de pôles multimodaux</p> <p>Développement des réseaux de bus de ville à ville</p> <p>Aménagement des réseaux cyclables</p>
	MOBILITES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
	<p>Facilitation de la mobilité pour le retour à l'emploi</p> <p>Accompagnement des entreprises dans la mise en place de services mobilité</p> <p>Accompagnement au développement du versement mobilité des entreprises</p>
	MOBILITES ET SANTE
	<p>Mobilité des patients, des soignants, des étudiants en santé</p> <p>Séniors : maintien à domicile – déplacements des auxiliaires de vie, des médecins</p>
	MOBILITES ET ENSEGNEMENT SUPERIEUR
	<p>Déplacements des étudiants : favoriser leur maintien en Normandie</p>

3	SANTE
	<p>Faire venir de nouveaux médecins et spécialistes, faire notamment revenir les praticiens normands qui ont quitté la Normandie</p> <p>Faire face au vieillissement de la population</p> <p>Développer des communautés de médecins</p>
	SANTE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
	Créer des centres de santé pour les médecins salariés
	SANTE ET MOBILITE
	<p>Soigner en milieu rural</p> <p>Rendre accessible les équipements de santé en milieu rural</p>
	SANTE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
	Garder sur le territoire les étudiants dans les métiers de la santé

4	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
	<p>Quelle offre développer pour compléter les campus existants</p> <p>Développer les filières post-bac : anticiper en fonction des nouveaux besoins</p>
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET HABITAT
	<p>Proposer aux étudiants des logements accessibles et des services : foyer, lieux de convivialité, épiceries solidaires.</p> <p>Explorer les colocations transgénérationnelles</p>
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET MOBILITE
	Organiser les mobilités pour garder les étudiants sur le territoire : bus, train
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
	Mettre en lien les filières professionnelles et les filières de formation

5	GEMAPI et EAU
	IDENTIFIER ET S'ADAPTER FACE AU RISQUE INONDATION-SUBMERSION
	<p>Interconnaissance : identifier territoires et compétences</p> <p>Enjeux d'érosion marine et recul du trait de côte</p> <p>Solutions à adapter selon les territoires : solutions fondées sur la nature, aménagements techniques, repli stratégique, etc.</p>
	PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU
	<p>Données sur la ressource en eau</p> <p>Cycle de l'eau et quantités disponibles pour les différents usages</p> <p>Qualité de l'eau pour la consommation</p> <p>Qualité de l'eau de mer pour la conchyliculture, la baignade, la consommation</p>

6	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	<p>Suivi du SRADDET</p> <p>Anticiper et accompagner la sobriété foncière</p> <p>Rendre la densité acceptable... voir désirable (adaptée au contexte, apportant services et aménités, préservant l'intimité et ménageant des espaces privés, etc.)</p> <p>Réfléchir sur la mobilisation du foncier pour l'activité économique</p> <p>Répondre à l'enjeu du coût du foncier pour les primo-accédants</p>

Programme d'actions 2024-2026

L'année 2023, première année de fonctionnement du nouveau Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand créé le 1^{er} janvier, a permis de définir un rythme de fonctionnement des différents organes de la structure. Rappelons que, syndicat mixte ouvert, le Pôle métropolitain est soumis aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui impose des temporalités précises, notamment pour ce qui concerne l'établissement du budget.

Pour des raisons liées aux agendas contraints des membres du Comité Syndical, par définition délégués d'EPCI ou de Conseils départementaux, il a été décidé d'avoir un rythme régulier de travail, mais sans sur-solliciter les élus. C'est pourquoi, expérimenté en 2023, un calendrier-type annuel a été établi. Il permet une activité à la fois efficace et rationnelle en matière de gestion des temps de présence. Ce calendrier-type est le suivant :

- **Comité syndical** : 3 à 4 réunions par an en présentiel, dont deux en hiver et au début du printemps, qui sont séparées de 10 semaines au maximum pour respecter les formes du CGCT pour l'établissement du budget. Ces Comités syndicaux, organisés en toute fin de matinée, sont suivis d'un repas convivial et sont accompagnés, en début d'après-midi, soit d'une Conférence du Réseau (2 par an) soit d'une visite d'un site ou d'un équipement emblématique des territoires du Pôle (1 à 2 par an).
- **Commission Réseau Ouest Normand** : 2 à 3 réunions par an, en présentiel à Caen ainsi qu'en visio-conférence afin de permettre au plus grand nombre de délégués d'y assister, pour assurer la gestion administrative et financière du Pôle métropolitain (Budget, conventions, ...), pour s'informer et débattre de sujets d'actualité et pour définir les modalités pratiques et les « castings » des Conférences du Réseau Ouest Normand.
- **Réunion départementale des EPCI et du Conseil départemental** : 1 fois par an (1 dans chaque département), autour de la rentrée de septembre, en présentiel dans une ville du département d'accueil, pour faire un tour d'horizon des enjeux du moment et, le cas échéant, prévoir la modification des thématiques inscrites à la présente feuille de route.
- **Réunion des DGS et DGA des EPCI et Conseil départementaux membres** : 1 fois par an, au minimum, en présentiel dans le courant du printemps, pour exposer et débattre des travaux du Réseau Ouest Normand, échanger sur les enjeux perçus par les services à l'échelle de l'Ouest de la Normandie et identifier des problèmes communs de gestion des administrations et des territoires. Ce temps de « réseautage » est un moment privilégié pour se présenter et échanger sur les thèmes d'actualité de l'Ouest normand.

Il convient de souligner que l'ensemble des réunions et manifestations du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand seront systématiquement organisées dans un EPCI ou Conseil départemental différent. Outre l'intérêt du partage entre tous de l'organisation matérielle des réunions d'instances ou des Conférences du Réseau, il est intéressant de conduire les délégués du Pôle métropolitain à prendre effectivement connaissance des différents contextes territoriaux de l'Ouest de la Normandie et de favoriser ainsi une interconnaissance plus propice à des échanges documentés.

Dans cette organisation, **les thématiques prioritaires de travail sont portés par les 2 conférences annuelles** qui constituent le moment fort de la réflexion collective. C'est pourquoi il a été décidé d'en **publier systématiquement des actes synthétiques**.

Cependant, le déroulement de l'année 2023, année test pour le fonctionnement du Réseau Ouest Normand, a montré que, dans le courant de l'année, une thématique particulière peut émerger qui suppose l'organisation d'un travail collectif. Ce fut en 2023 le cas du suivi de la modification de mise en compatibilité du SRADDET de Normandie avec les dispositions de la Loi Climat & Résilience.

C'est pourquoi, **sous égide de la commission** du Réseau Ouest Normand qui en fera rapport au Comité syndical, pourront être mis en place, en tant que de besoin, **des groupes de travail thématiques ponctuels**, dès lors que le thème intéresse la majorité des EPCI et Conseil départementaux membres.

Par ailleurs, parmi les thématiques prioritaires identifiées, certaines ne concernent à l'évidence pas tous les territoires membres du Réseau. C'est notamment et particulièrement le cas des problématiques littorales, qu'il s'agisse des questions des conséquences de l'attractivité ou de la submersion marine et du recul du trait de côte.

Pour ces thématiques, et toujours sous égide de la commission qui en fera rapport au Comité syndical, **des groupes de travail restreints mais pérennes pourront être mis en place**.

Enfin, et dans l'optique d'élargir les horizons de connaissances pour approfondir les réflexions collectives, mais également pour favoriser des moments privilégiés d'interconnaissance entre les délégués au Pôle, **il est prévu d'organiser, sur un maximum de 2 à 3 jours, des voyages d'études** sur des sites très représentatifs de solutions ou actions mise en place par d'autres territoires pour répondre à des problématiques identifiées comme prioritaires par le Réseau Ouest Normands.

De tels voyages pourraient être organisés une fois tous les deux ans en raison du coût qu'une telle action représente.

Les actions du Pôle métropolitain pour 2024 et 2025

Même si la présente feuille de route porte sur les années 2024 à 2026, il ne paraît ni réaliste ni opportun de prévoir des actions particulières et précises en 2026, année qui verra le renouvellement des exécutifs des EPCI, comme suite aux élections municipales de mars 2026.

En effet, en début d'année 2026, les élus du Pôle Réseau Ouest Normand auront d'autres préoccupations et il appartiendra aux nouveaux exécutifs issus des élections d'orienter les travaux du Pôle métropolitain dès lors que les instances de celui-ci auront été reconstituées, vraisemblablement pas avant l'été 2026.

Thématiques prioritaires :

Evoquée comme préoccupation majeure, tant lors des réunions départementales de septembre et octobre 2023 par les élus que par les DGS et DGA lors des réunions bilatérales organisée entre juin et octobre 2023, la question du logement, et plus globalement de l'habitat, s'est imposée comme la thématique prioritaire de l'année.

Le second thème identifié par les élus comme par les services est celui de la santé. Ce thème large recouvre aussi bien les questions importantes d'offre de soins que celle de politiques de prévention ou plus largement de politiques favorables à la santé.

Enfin, la problématique de la desserte ferroviaire de la Normandie préoccupe et unie les territoires de l'Ouest de la Normandie, même ceux n'ayant pas de gare ferroviaire. C'est sur ce champ particulier des mobilités que les élus souhaitent travailler avec le Réseau Ouest Normand.

Thème de la Conférence du printemps-été 2024 :

La Conférence dédiée à la question ferroviaire devait initialement se tenir le 29 mars 2024 à Lisieux, en présence du Vice-président en charge à la Région Normandie, d'un représentant de SNCF voyageur et d'un représentant de SNCF réseau. Elle devait suivre le Comité syndical d'approbation du budget primitif et son titre prévisionnel était : « La place du fer en Normandie – Perspectives d'évolution du réseau et du service ferroviaire normand ».

Cependant, en raison d'incompatibilités d'agendas qui se sont fait jour tant côté élus du Pôle que côté intervenants, celle-ci a du être renvoyée à une date ultérieure. Et face à la difficulté de concilier les divers agendas, cette conférence sera probablement finalement organisée en 2025. Il est vrai que l'année 2024 n'est pas très adaptée, avec un mois de mai très perturbé par nombre de jours fériés et un mois juin, traditionnellement compliqué, qui sera cette année marqué par les commémorations du 80^{ème} anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie.

La Conférence prévue a donc été reportée à mi-2024 et portera porter sur le thème du logement, avec comme titre prévisionnel : « Habiter dans l'Ouest de la Normandie » (perspectives pour bien habiter tout en conciliant les enjeux de sobriété foncière, de réhabilitation du parc ancien et de vieillissement de la population). Ce thème est central dans les préoccupations des territoires (remonté tant par les élus que par les DGS et DGA) et intéresse de nombreuses politiques publiques. Il s'inscrit dans la continuité des travaux du Réseau Ouest Normand sur la sobriété foncière et sur l'évolution démographique dans l'Ouest de la Normandie. Il sera également utilement renforcé par



l'étude sur l'évolutions de l'origine géographique et du profil socio-économique des acquéreurs de biens immobiliers AUCAME (en partenariat avec Caen la mer et Caen Normandie Métropole), grâce à la base de données notariales PERVALE, acquise par les trois agences d'urbanisme normandes avec une participation financière de plusieurs collectivités, dont le Réseau Ouest Normand.

Thème de la Conférence d'automne-hiver 2024 :

La Conférence sur le thème de la santé pourra se dérouler fin-2024. L'actualité est favorable avec l'adoption récente des Plans régional de santé 2023-2027 et régional santé-environnement 2023-2027. Le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie sera donc invité à venir présenter ces deux plans puis en débattre avec l'assistance. De plus, les actions fortes de membres du RON (EPCI et Département) pour maintenir une armature de professionnels de santé et pour en faciliter l'accès pourront utilement être partagées.

Le thème de cette conférence pourra donc porter, en titre : « La santé face aux enjeux démographiques ». Il s'inscrit donc dans la continuité de la conférence d'octobre 2023, qui a porté sur la démographie dans l'Ouest de la Normandie. Nous pourrions travailler sur les stratégies et opérations mises en place par l'Etat et par les territoires pour répondre aux deux enjeux de vieillissement de la population et au creux de disponibilité des professions médicales.

Thème de la Conférence du printemps-été 2025 :

La première Conférence de l'année 2025 pourra porter sur le ferroviaire dans l'Ouest de la Normandie et associer la Région Normandie, SNCF Réseau et SNCF Voyageurs autour des perspectives d'évolution du réseau et du service ferroviaire normand.

En effet, les lignes de desserte de l'Ouest sont vitales pour nos territoires, tant pour l'attractivité que pour la qualité de vie et le soutien à l'accessibilité aux services publics et aux emplois. Leur importance se trouve également renforcée à l'heure de la nécessaire transition écologique et énergétique mais aussi de la hausse du prix des carburants. Les récents chiffres d'augmentation de la fréquentation témoignent de l'appétence et du besoin que les Normands éprouvent pour le train. Cette croissance de la demande doit s'accompagner d'une évolution de l'offre tant en fréquence qu'en qualité du trafic ferroviaire.

De nombreux travaux sont menés, ponctuellement, mais ils sont insuffisants pour améliorer la vitesse et garantir la pérennité de ces axes. En conséquence, une partie de l'offre est reportée sur la route, ce qui fait craindre d'entrer dans un cercle vicieux au détriment du ferroviaire. Une politique de rénovation générale et ambitieuse est appelée par les élus des EPCI de l'Ouest de la Normandie. Le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027, dédié aux infrastructures de transport, doit permettre d'accélérer et surtout de gagner en visibilité sur la pérennité des infrastructures.

Enfin, des initiatives locales sont à promouvoir, notamment autour de pôles d'échanges multimodaux, alliant une bonne accessibilité à une palette de services étendus.

Thème de la Conférence d'automne 2025 :

La seconde Conférence de 2025 est proposée sur le thème de l'eau et du changement climatique, sur le volet des risques submersion/inondation sur les littoraux, les estuaires et les havres de l'Ouest de la Normandie.

Bien que le thème ne concerne pas directement l'intégralité des membres du Réseau Ouest Normand, il impacte très fortement les territoires littoraux et il porte aussi sur les questions d'image, d'attractivité ou encore de solidarité et de gouvernance à l'échelle régionale. Si le risque submersion et le recul du trait de côte est de mieux en mieux connu et est progressivement accompagné par des politiques et mesures nationales, le risque lié aux estuaires et aux havres est encore mal identifié et les politiques de protection et d'adaptation, notamment sur des solutions fondées sur la nature, sont au stade expérimental et méritent d'être partagées.

Travaux de 2026 :

Le Pôle métropolitain accompagnera les équipes techniques des membres, puis les nouveaux élus issus des élections dans les échanges et l'acculturation sur les particularités et les forces du territoire Ouest normand face aux enjeux de développement. Puis, les thèmes et modalités des futurs travaux du Réseau Ouest Normand seront à définir par les nouveaux élus.

Groupe de travail ponctuel :

En raison de multiples interrogations sur le sujet tant côté élus délégués au Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand que côté services des EPCI membres, il pourrait être opportun de mettre en place un groupe de travail ponctuel pour faire le point sur la mise en œuvre par les uns et les autres de la compétence GEMAPI. Il s'agira d'identifier les problèmes communs mais aussi de promouvoir les bonnes pratiques qui auront été repérées.

Groupe de travail restreint :

Dès 2024, et en raison de l'importance des multiples enjeux un groupe de travail restreint sur les problématiques littorales pourrait être engagé, sous réserve de trouver deux élus référents intéressés pour organiser le travail collectif avec les services du Pôle et ceux de l'AUCAME.

Voyage d'étude :

Il n'est pas prévu de voyage en 2024, en raison du temps de préparation et de l'intendance qu'un tel projet suppose. Il conviendra en 2024, en particulier dans le cadre de la Commission de définir la thématique et le lieu d'un voyage à organiser en 2025. Suite aux échanges lors des réunions politiques départementales, et lors des réunions avec les DGS, la thématique de l'eau a émergé (risque et ressource – GEMAPI et protection de la ressource) et pourrait se dérouler dans des territoires en Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire ou Hauts de France.

De plus, à l'invitation de la CA du Cotentin, une visite d'une journée sur le thème de la filière nucléaire pourrait être organisée dès 2024 sur les sites ORANO de la Hague et de l'EPR de Flamanville dont le raccordement au réseau est prévu pour la fin du printemps prochain.

Synthèse prévisionnelle du programme d'actions

Périodes	Actions	Travaux et Thématiques prévisionnels
Février 2024	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> Contribution aux Projets d'envergure nationale ou européenne
	Visite	Visite du CIREVE
Printemps 2024	Commission	<i>Vie du Pôle métropolitain et actualités</i> Validation de la feuille de route 2024-2026 Validation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'AUCAME
	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain, actualités et échanges</i> Validation de la feuille de route 2024-2026 Validation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'AUCAME
	Conférence + Actes	Conférence : Habiter dans l'Ouest de la Normandie (perspectives pour bien habiter tout en conciliant les enjeux de sobriété foncière, de réhabilitation du parc ancien et de vieillissement de la population)
	Réunion DGS	<i>Actualités et échanges</i>
Automne 2024	Déjeuner des exécutifs	<i>Echelle départementale</i> <i>Actualités et échanges</i>
	Comité syndical Visite	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> Visite d'un équipement fort du territoire (exemple : Orano, EPR, IMEC, Faurecia, éolien en mer...)
	Publication	Evolutions de l'origine géographique et du profil socio-économique des acquéreurs de biens immobiliers AUCAME (partenariat avec Caen la mer et Caen Normandie Métropole)
Hiver 2024-2025	Commission	<i>Vie du Pôle métropolitain et actualités</i>
	Comité syndical Conférence + Actes	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> Conférence : La santé face aux enjeux démographiques (ARS, témoignage de collectivités)
Printemps 2025	Comité syndical Conférence + Actes	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> Conférence : Le ferroviaire dans l'Ouest de la Normandie (Région Normandie, SNCF Réseau et SNCF Voyageurs)
	Voyage d'étude	Thématique possible : L'eau, risque et ressource (GEMAPI et protection de la ressource – dans des territoires en Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire ou Hauts de France)
	Réunion DGS	<i>Actualités et échanges</i>



	Publication	Répertoire des bonnes pratiques de la sobriété foncière en Normandie <i>AUCAME (partenariat avec Région Normandie et EPFN)</i>
Automne 2025	Déjeuner des exécutifs	<i>Echelle départementale</i> <i>Actualités et échanges</i>
	Comité syndical Conférence + Actes	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> Conférence : L'eau et le changement climatique à la croisée des risques submersion/inondation sur nos littoraux, nos estuaires et nos havres
	Publication	Recollement des enquêtes mobilités de l'Ouest de la Normandie <i>AUCAME (actualisation comme suite à la nouvelle EMC² de la CU Caen la mer)</i>
Hiver 2025-2026	Commission	<i>Vie du Pôle métropolitain et actualités</i>
	Comité syndical Visite	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> Visite d'un équipement fort du territoire (exemple : Orano, EPR, IMEC, Faurecia, éolien en mer...)
Printemps 2026	Réunion DGS	<i>Actualités et échanges</i>
Eté 2026	Comité syndical Conférence + Actes	<i>Installation du Comité syndical</i> Thématique possible : L'Ouest de la Normandie, particularités et forces du territoire face aux enjeux de développement
Automne 2026	Déjeuner des exécutifs	<i>Echelle départementale</i> <i>Actualités et échanges</i>
	Comité syndical Conférence + Actes	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> Conférence (thème et modalités à définir par les élus issus des élections)

